

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation du président et de la vice-présidente
du Conseil supérieur de l'éducation aux médias**

A.Gt 24-09-2020

M.B. 02-10-2020

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 5 juin 2008 portant création du Conseil supérieur de l'éducation aux médias et assurant le développement d'initiatives et de moyens particuliers en la matière en Communauté française, article 8, § 2, a);

Sur la proposition de la Ministre des Médias ;
Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Est désigné président du Conseil supérieur de l'éducation aux médias : Monsieur Paul de THEUX.

Article 2. - Est désignée vice-présidente du Conseil supérieur de l'éducation aux médias : Madame Hadja LAHBIB.

Article 3. - Le Ministre qui a les médias dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 24 septembre 2020.

Pour le Gouvernement :

Le Ministre-Président,

P.-Y. JEHOLET

La Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des Femmes,

B. LINARD